



FO revendique des droits nouveaux pour les saisonniers

Alors que la saison d'hiver se termine et que la saison estivale s'annonce encore incertaine, une délégation FO composée des secteurs concernés par l'activité saisonnière a été reçue à sa demande cet après-midi par le ministère du travail afin de lui exposer un cahier de revendications sur la condition des travailleurs saisonniers.

La délégation a mis en exergue les principales difficultés rencontrées par les travailleurs saisonniers. Les points essentiels abordés : les salaires, les contrats et conditions de travail, les droits sociaux, la formation, l'assurance chômage, les conditions de vie et de transport.

FO a particulièrement revendiqué l'instauration d'une prime de précarité et l'abandon de la réforme de l'assurance chômage !

FO espère que le ministère du travail se saisira enfin de la problématique saisonnière !

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

 [mbeaugas](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.84.07

En pièce jointe le cahier revendicatif remis au Ministère du travail.

Paris, le 22 février 2022